

Lab EXPERT

PRÉVENIR LES RISQUES D'ACCIDENT

*LORS D'UNE RÉACTION
VASOVAGALE*

*- éléments essentiels de prévention
- recommandations et stratégies*

à la page 10

DES MILLIONS DE
TESTS DE DÉPISTAGE RÉALISÉS

VERS UNE MODERNISATION
DES OUTILS TECHNOLOGIQUES



Notre offre pour les technologistes médicaux devient encore plus avantageuse

Découvrez vos nouveaux avantages
et privilèges à bnc.ca/specialiste-sante

Fière partenaire de



Sous réserve d'approbation de crédit de la Banque Nationale. L'offre constitue un avantage conféré aux détenteurs d'une carte de crédit Mastercard^{MD} Platine, World Mastercard^{MD}, World Elite^{MD} de la Banque Nationale. Certaines restrictions s'appliquent. Pour plus de détails, visitez bnc.ca/specialiste-sante. MD MASTERCARD, WORLD MASTERCARD et WORLD ELITE sont des marques de commerce déposées de Mastercard International inc. La Banque Nationale du Canada est un usager autorisé.

MD BANQUE NATIONALE et le logo de la BANQUE NATIONALE sont des marques de commerce déposées de Banque Nationale du Canada.

© 2020 Banque Nationale du Canada. Tous droits réservés. Toute reproduction totale ou partielle est strictement interdite sans l'autorisation préalable écrite de la Banque Nationale du Canada.



ÉDITO **06**
Des millions de tests de
dépistage réalisés

Éditeur

Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec

Gestion et rédaction

Personnel de l'OPTMQ
info@optmq.org

Conception et graphisme

Lea Primiano, Designer B.A.

Publicités

Personnel de l'OPTMQ
lprimiano@optmq.org

Dépôt légal 4^{ème} trimestre 2021

Bibliothèque nationale du Canada
Bibliothèque nationale du Québec
ISSN1207-2311
ISSN1916-9493 (version en ligne)
Numéro de convention de la Poste-publication 40012566

Note

L'OPTMQ n'est pas responsable du contenu des articles soumis par les auteurs pour publication dans la rubrique *Techno-Logique* de la revue *LabExpert*. Il ne fait aucune représentation ou recommandation, quelle qu'elle soit, quant à tout produit ou service qui y est mentionné. La reproduction de la revue *LabExpert* est autorisée avec mention de la source.

SOMMAIRE

- 06** **ÉDITO**
Des millions de tests de dépistage réalisés
- 10** **TECHNO-LOGIQUE**
Prévenir les risques d'accident lors d'une réaction vasovagale - ASSTSAS
- 14** **DÉONTO**
Du neuf dans l'univers de l'inspection professionnelle à l'OPTMQ
- 16** **INNOV-ACTION**
Vers une modernisation des outils technologiques
- 18** **DANS LE COUP**
Sensibilisation aux réalités autochtones

- 10** **TECHNO-LOGIQUE**
*Prévenir les risques
d'accident lors d'une réaction
vasovagale - ASSTSAS*



Nouvelle identité visuelle de l'OPTMQ

Reconnaître la symbolique derrière les éléments du
nouveau logo de l'Ordre

Le carré :
symbole d'intégrité, de rigueur et du respect des règles.



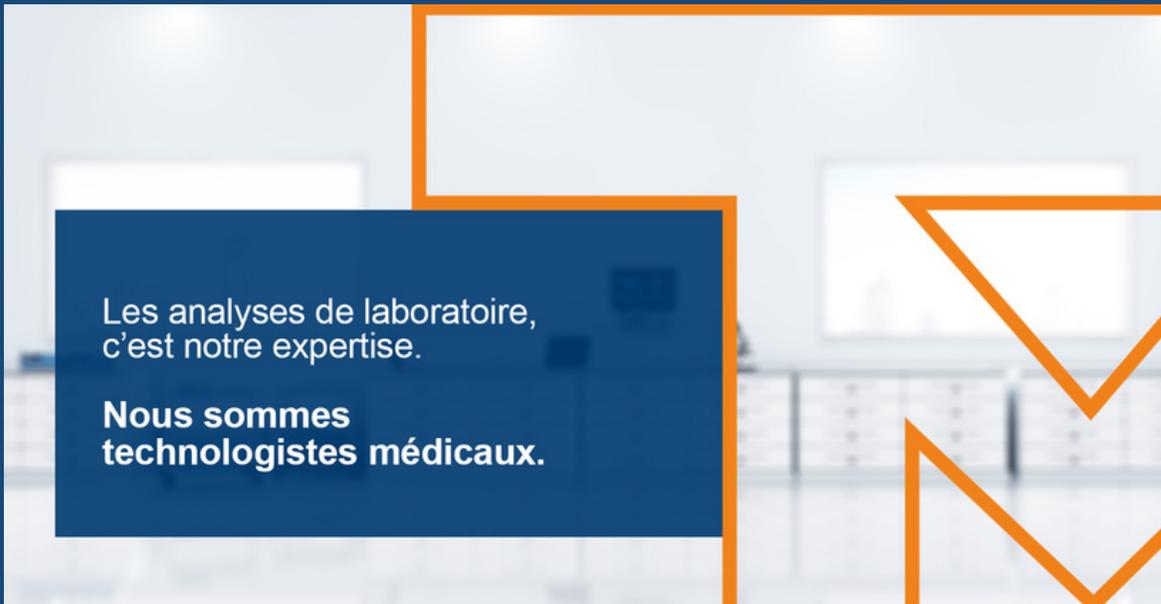
Couleur bleue :
symbole de fidélité, de confiance,
d'apaisement et fait référence au domaine
de la santé.

Couleur orange :
complémentaire à la couleur bleue tant au
niveau chromatique qu'au niveau
psychologique, elle est symbole de
dynamisme, de mouvement et du
renouveau.

Reconnaissance des lettres T.M. :
titre professionnel, réservé au technologiste médical, à porter
fièrement et à diffuser grandement.



Aimez et suivez notre page *Facebook* :
[Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec](#)



Visitez notre tout nouveau site internet : www.optmq.org





ÉDITO

Des millions de tests de dépistage réalisés

Nous sommes à la porte d'un nouvel hiver et je sais à quel point vous, les technologistes médicaux, travaillez fort pour et revivez sans cesse vos journées à la manière du Jour de la marmotte pour réaliser encore et encore des analyses par rapport à la COVID-19.

La pandémie continue de déferler dans les laboratoires biomédicaux du Québec et tous les technologistes médicaux continuent d'être en mode défense plutôt qu'en mode attaque comme au tout début de la pandémie, en mars 2020.

En plus d'être présidente de l'Ordre, j'occupe un poste d'assistante chef technologiste d'un laboratoire de



biologie moléculaire effectuant notamment les tests de dépistage de la COVID-19 et des souches variantes du virus.

Les technologistes médicaux ont effectué pas moins de 11 millions de tests de dépistage de la COVID-19 depuis le début de la pandémie.

Je suis sensibilisée au fait que les équipes sont fatiguées, démotivées et en détresse face à la situation de pénurie qui sévit dans les laboratoires cliniques publics. J'aimerais vous rassurer en vous disant que l'Ordre est bel et bien conscient de cette situation critique dans le réseau de la santé et met tout en œuvre pour chercher des pistes de solutions pour le futur des laboratoires biomédicaux et de notre profession.

« [...] l'Ordre [...] met tout en oeuvre pour chercher des pistes de solutions pour le futur des laboratoires biomédicaux et de notre profession. »

D'ailleurs, j'ai reçu plusieurs appels provenant des membres, me faisant part de leur inquiétude de perdre notre profession au détriment des autres membres du personnel portant différents titres d'emplois qui se sont ajoutés dans les laboratoires au cours de l'évolution et de la surcharge de travail causée par la pandémie.

En effet, des techniciens de classe B et des spécialistes en sciences biologiques et physiques sanitaires, mieux connus sous l'appellation du titre d'emploi 1207, ont été embauchés pour réaliser des analyses au même titre que les technologistes médicaux.

Il est important de souligner que la réalisation des analyses de laboratoire demeure l'expertise des personnes diplômées du programme en technologie d'analyses biomédicales (TAB), membres de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ).

Avec la surcharge engendrée par l'ajout de millions de tests de dépistage de la COVID-19, analyses essentielles au diagnostic et au suivi du patient qui sont retardés par les nombreux plans de contingence au laboratoire, nous sommes aux prises avec une pénurie critique de T.M. sans précédent dans les laboratoires.

Je suis consciente que nous avons tous une opinion personnelle sur l'apport des différents titres d'emplois existants dans le laboratoire. Cependant, je crois aussi que nous avons besoin de ressources de soutien supplémentaires pour nous épauler dans notre travail au quotidien. L'enjeu principal sera de les encadrer professionnellement et convenablement avec des formations d'appoint de qualité.



« Il est important de souligner que la réalisation des analyses de laboratoire demeure l'expertise des personnes diplômées du programme en technologie d'analyses biomédicales [...] »

À la suite de la demande provenant du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), nous avons dû rapidement tenir des États généraux sur la situation dans les laboratoires cliniques, notamment concernant la pénurie de main-d'œuvre, avec tous les acteurs clés du réseau. Les parties prenantes qui se sont jointes à nous lors de cette journée sont :

Le MSSS, le MEES, les syndicats, la DAMO, OPTILAB, les représentants T.M., les coordonnateurs TAB, les enseignants du programme TAB, les directeurs des études ainsi que les directeurs médicaux et clinico-administratifs des grappes Optilab.

Cet exercice avait pour but de dresser le portrait de la situation dans les laboratoires afin de trouver des pistes de solutions ensemble pour aider le réseau à traverser cette pénurie de T.M.



Des pistes d'actions prioritaires ont découlé de cette journée et nous espérons que celles-ci aideront à guider les décideurs dans leurs prises de décisions et la mise en œuvre de solutions concrètes afin de contrer la pénurie de main-d'œuvre à court, moyen et long terme au sein des laboratoires. Il est dans l'intérêt de toutes les parties touchées par cette problématique de se mobiliser collectivement pour faire avancer ce dossier. C'est ensemble que nous trouverons des solutions pour le futur de notre profession. Entre-temps, continuons à tenir le coup pour éviter une rupture de services dans le réseau.

Bien sûr, il reste encore beaucoup de travail à faire à la suite des constats et des conclusions de cet exercice. L'Ordre continuera de veiller à ce que les solutions proposées respectent et reconnaissent le travail de qualité exercé par nos membres pour en assurer la protection du public. Poursuivons notre travail exemplaire depuis le début de cette crise.

Je lève mon chapeau à chacun et chacune de nos membres pour votre dévouement et votre résilience face à une crise marathonnienne qui tarde à croiser le fil d'arrivée. J'aimerais vous rappeler l'importance de maintenir une santé mentale saine et équilibrée pour ne pas craquer sous toute cette pression.

En effet, la gestion saine du stress fait partie de notre arsenal dans notre quotidien en tant que professionnel. D'ailleurs, la conférence sur la gestion du stress « », offerte lors du colloque virtuel 2020 et donnée par Dr Jackson Guimezap, médecin psychiatre, à laquelle j'ai également assistée, est fort intéressante et propose des trucs à

portée de main pour une gestion saine de notre santé mentale.

Soyez assurés que l'Ordre fait tout en son possible pour vous aider dans cette période difficile. Nous sommes à votre écoute afin de vous aider à passer au travers de cette nouvelle vague de COVID-19 et de cette pénurie de technologues médicaux.

La vaccination demeure notre meilleure solution pour vaincre cette pandémie.

Je vous invite à prendre rendez-vous pour vous faire vacciner, si ce n'est déjà fait, afin d'être adéquatement protégé contre le virus.

Loan Luu, T.M., B.Sc.
Présidente à l'OPTMQ

INTER-COM

Affaires et nouvelles de l'Ordre

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2021

C'est le samedi 6 novembre dernier que s'est tenue l'habituelle assemblée générale annuelle (AGA) de l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ). Cette assemblée doit être tenue annuellement dans les huit mois qui suivent la fin de l'année financière de l'Ordre (31 mars), comme prévu au Code des professions (article 103). Le Code des professions énonce également, à l'article 105, que le quorum d'une telle assemblée générale des membres est fixé par règlement du Conseil d'administration de chaque ordre, conformément au paragraphe a de l'article 93. Pour l'OPTMQ, ce nombre est de 50 membres.

Comme à son habitude, lors de la dernière AGA, il a notamment été question de sujets importants qui touchent directement les technologistes médicaux de même que la profession.

Quelques questions ont été posées lors de l'AGA, dans la section clavardage. Vous trouverez les réponses dans cette [foire aux questions \(FAQ\)](#).

IMPORTANCE D'ASSISTER À CET ÉVÉNEMENT ANNUEL

Nous vous rappelons l'importance d'assister à une telle assemblée. En tant que membre d'un ordre professionnel et comme professionnel du réseau de la santé, il est de votre droit, mais aussi de votre responsabilité de demeurer informé et de participer. C'est lors de cet événement que sont mis en lumière les dossiers traités au courant de l'année par l'OPTMQ et les projets qui sont prévus pour l'année suivante. C'est aussi une façon de demeurer impliqué et actif au sein de votre Ordre professionnel. Au plaisir de vous y retrouver l'année prochaine!

Revisitez tout ce que [l'Ordre a entrepris et réalisé au cours de la dernière année](#).

Toute l'équipe de l'OPTMQ et le Conseil d'administration vous souhaite de

Joyeuses fêtes !



UN REMERCIEMENT SPÉCIAL

L'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ) et le comité d'inspection professionnelle (CIP) de l'Ordre s'unissent pour remercier chaleureusement un technologiste médical qui, au fil des années, s'est démarqué par son professionnalisme, son engagement et son dévouement loyal et constant envers la profession, monsieur Emanuel Settecasì, F.T.M.

Monsieur Settecasì a siégé pendant près de 20 ans en tant que membre du CIP. Par ses talents indéniables et ses aptitudes d'excellent vulgarisateur, il a su transmettre au CIP, à l'OPTMQ et aux technologistes médicaux ses nombreuses connaissances. Il a généreusement partagé les expertises qu'il a acquises tout au long de ses années de pratique en laboratoire, mais aussi en tant que conférencier de renom à l'échelle nationale et internationale.

Nous soulignons sa rigueur scientifique, son intégrité et son impartialité, qualités appréciées de tous ceux qui ont eu la chance de le côtoyer! Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans tous ses nombreux projets!



Rabais exclusifs aux membres de l'OPTMQ

La Capitale est fière d'assurer les activités professionnelles des membres de l'Ordre depuis 25 ans!

Saviez-vous que nous vous réservons aussi des **rabais exclusifs** et de **nombreux avantages sur vos assurances auto, habitation et véhicules de loisirs?**

Obtenez une soumission dès maintenant!
1855 441-6015
lacapitale.com/optmq

 **ORDRE PROFESSIONNEL DES TECHNOLOGISTES MÉDICAUX DU QUÉBEC**

LaCapitale 
Assurance et services financiers

La Capitale Assurance et services financiers désigne La Capitale assurances générales inc. en sa qualité d'assureur et d'agence en assurance de dommages. Certaines conditions et exclusions s'appliquent.

TECHNO-LOGIQUE

Prévenir les risques d'accident lors d'une réaction vasovagale

L'Ordre remercie l'ASSTSAS d'avoir autorisé la reproduction de cet article dont le contenu a été développé et originalement publié en ligne par [l'Association paritaire pour la santé et la sécurité du travail du secteur affaires sociales \(ASSTSAS\)](#).

Dans le contexte de la vaccination de masse, des représentants d'établissements du réseau de la santé et des services sociaux s'interrogent sur les meilleures pratiques à envisager pour prévenir des risques d'accident lorsque les personnes vaccinées font une réaction vasovagale, s'évanouissent ou présentent un malaise. Voici des pistes de réflexion afin d'assurer la santé et la sécurité du personnel qui doit gérer ces situations. Les établissements sont invités à vérifier si ces propositions s'appliquent à leurs situations particulières.

Prévenir la réaction vasovagale

L'objectif consiste à prévenir la réaction vasovagale, en repérant, dans la mesure du possible, les personnes à risque. Notons que la réaction vasovagale peut être causée par divers facteurs. À titre d'exemple, citons l'anxiété, la température ambiante élevée ou la prise de médicaments.



Pour prévenir le risque de réaction vasovagale, suivez les recommandations d'usage émises par le MSSS [1].

Les éléments essentiels de prévention à considérer :

- 1 Ne jamais vacciner une personne lorsqu'elle est debout.
- 2 Avant la vaccination, demander à la personne si elle a tendance à s'évanouir.
 - Si oui, procéder à la vaccination et lui demander de prendre la position allongée.
- 3 Il est possible de réduire le risque d'évanouissement en prenant des mesures pour atténuer le stress tel que :



- Diminuer la période d'attente



- Préparer les vaccins à l'abri des regards



- Vacciner la personne rapidement

Autres stratégies pour réduire les risques de réaction vasovagale

- Envisager la possibilité de créer des diversions pour la clientèle à vacciner (ex. : zoothérapie, balle antistress, musique douce, popsicle)
- Avoir des espaces suffisamment grands entre deux clients ou installer des cloisons pour créer une zone d'intimité
- S'installer dans une zone en retrait, plus isolée pour vacciner des personnes anxieuses ou à risque de réactions (ex. : installer des paravents ou cloisons mobiles sur roulettes)
- Pour la personne anxieuse ou ayant des antécédents de réaction vasovagale :
- L'installer en retrait, en position allongée et la rassurer
- Disposer de civières ou fauteuils offrant la position Trendelenbourg en nombre suffisant pour vacciner la personne en position allongée



« **L'objectif consiste à prévenir la réaction vasovagale, en repérant, dans la mesure du possible, les personnes à risque.** »



Lors d'une réaction vasovagale

Suivre la procédure interne établie en cas de réaction vasovagale. À titre informatif, voici les grandes lignes de traitement suggérées par le PIQ [1].

- Coucher la personne sur le dos, les jambes soulevées, ou la faire asseoir la tête entre les jambes
- Bien aérer la pièce
- Placer une serviette humide et froide sur le visage de la personne
- Rassurer la personne
- Prendre les signes vitaux de la personne
- Après une évaluation clinique, si la personne peut être transférée sur un fauteuil roulant ou une civière, procéder au transfert et l'isoler pour lui permettre de récupérer

Conclusion

L'objectif est de prévenir à la source le risque de réaction vasovagale de la personne par des stratégies permettant de réduire l'anxiété. Dans le cas où une réaction est prévisible, prévenir les risques d'efforts des soignants et de blessures pour la personne en l'installant à l'écart et en position couchée. Lors de réactions vasovagales, les stratégies pour minimiser les efforts des intervenants sont nécessaires pour assurer la sécurité de tous. Merci d'avoir à cœur la SST !

1

SI LA PERSONNE FAIT UNE RÉACTION VASOVAGALE ET DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE AU SOL

- **L'accompagner** en appliquant au mieux les Principes de déplacement sécuritaire de personnes (PDSP) pour la glisser du fauteuil au sol [2]
- **La glisser** ensuite (avec de grandes surfaces de glissement et des rallonges) dans une zone à l'abri des regards



Source photo : ASSTSAS, Installation de la toile civière

2

SI LA PERSONNE EST FAIBLE ET NE PEUT PARTICIPER À LA MANŒUVRE

- **Disposer d'équipements de transfert** tel qu'un levier et une toile glissante à installation rapide ou une toile civière pour pouvoir la relever du sol et l'installer sur une civière sans effort
- **Utiliser des équipements mécanisés** tels que le Raizer ou un matelas à air « Hoverjack ».

RÉFÉRENCES

[1] Ministère de la Santé et des Services sociaux. Protocole d'immunisation du Québec (PIQ). <https://www.msss.gouv.qc.ca/professionnels/vaccination/piq-urgences-liees-a-la-vaccination/>

[2] Voir ASSTSAS. (2018). Principes pour le déplacement sécuritaire de bénéficiaires lors d'une évacuation d'urgence. Brochure Action-Prévention, p. 17. <http://asstsas.qc.ca/publication/principes-pour-le-deplacements-securitaires-des-beneficiaires-pdsb-lors-dune-evacuation>

QUESTIONNAIRE



Voici le questionnaire se référant à la rubrique *Techno-Logique* de l'édition du mois de décembre 2021 de la revue LabExpert. Un crédit d'une heure de formation continue vous est reconnu (30 minutes pour la lecture du texte et 30 minutes pour répondre au questionnaire), avec une limite de quatre heures par période de référence. Après avoir répondu aux questions, il est important d'inscrire vos heures de formation accumulées dans votre *portfolio* sur la plateforme électronique PORTAIL OPTMQ dans l'onglet *Formaline*.



Répondez à ces questions à l'aide d'un document Word et conservez-le à titre de preuve. Sinon, imprimez cette page et écrivez vos réponses au verso.

1

Quels sont les facteurs qui peuvent occasionner une réaction vasovagale ?

2

Vrai ou Faux ?

Il est possible de procéder à la vaccination d'une personne lorsqu'elle est en position debout.

3

Nommer deux éléments essentiels à considérer pour contribuer à réduire le stress et prévenir tout malaise chez une personne qui se fait vacciner.

4

Remplissez les espaces vides :

_____ principal afin de prévenir _____ lors d'une _____ est de repérer, dans la mesure du possible, _____.

5

Si une personne se présente pour un vaccin et dit qu'il lui est déjà arrivé de s'évanouir, quel est l'élément de prévention qui serait à considérer ?



RETIRER DE SON REER, EST-CE UNE BONNE IDÉE ?

Vous songez à faire un retrait de vos REER pour payer vos dépenses ou vos dettes ? Avant de procéder, il est important de bien comprendre les conséquences de cette opération. Tour d'horizon en 4 questions.



1. Puis-je retirer de mes REER pour payer mes dettes ou mes dépenses ?

« Oui, c'est possible, mais ça ne devrait jamais être votre première option », affirme Vanessa Houghton, conseillère senior à la Banque Nationale. Sortir ses REER avant la retraite comporte plusieurs conséquences fiscales :

Un décaissement anticipé entraîne des retenues

Au Québec, au moment du décaissement, votre institution financière effectuera des retenues d'impôt (fédéral et provincial) entre 21 % et 31 %*, selon le montant de votre retrait.

Les sommes retirées s'ajoutent à votre revenu imposable

« Si votre revenu total imposable se situe près de la limite supérieure d'une tranche d'imposition, les sommes retirées du REER pourraient vous faire passer à un taux d'imposition plus élevé », ajoute l'experte.

Vous perdez ces droits de cotisation

Vos droits de cotisation ne sont pas renouvelables. Une fois votre santé financière rétablie, vous ne pourrez pas remettre les sommes retirées dans votre REER.

Vous diminuez votre fonds de retraite

Le REER est un placement en prévision de la retraite. En vous privant de ces économies, vous pourriez mettre en péril votre confort à la retraite.

Vous perdez des occasions de rendement

Vous vous privez également de la possibilité de faire fructifier votre argent. Une somme de 7000 \$ placée dans un REER pendant trente ans, avec un taux de rendement annuel de 5 %, se traduira par des gains de 24 274 \$, pour un total de 31 274 \$.

2. Devrais-je plutôt retirer de l'argent de mon CELI ?

« Oui, les sommes retirées ne sont pas imposables et vous allez retrouver vos droits de cotisation dès l'année suivante. Mais retirer de son CELI devrait être une solution de dernier recours. Le CELI ne devrait pas être considéré comme un compte-épargne ou un fonds d'urgence ».

3. Quelles sont les autres options pour payer mes dépenses ou mes dettes ?

Avant de retirer de vos REER ou de votre CELI, il faudrait rencontrer votre conseiller pour faire le tour des autres options possibles selon votre situation. Il pourra aussi vous proposer des outils et des conseils pour rembourser vos dettes.

4. Quand est-ce une bonne idée de piger dans mes REER ?

Il y a deux scénarios où il peut être intéressant de retirer ses REER avant l'âge de la retraite : l'achat d'une première propriété et un retour aux études. « Le régime d'accession à la propriété (RAP) vous permet de retirer jusqu'à 35 000 \$ pour votre mise de fonds. Le régime d'encouragement à l'éducation permanente (REEP) vous permet de retirer vos REER pour payer vos frais de scolarité et autres dépenses liées à un retour aux études. » Plusieurs conditions s'appliquent.

En terminant, si vous songez à faire un retrait de vos REER, prenez rendez-vous avec un conseiller qui analysera votre situation tout en vous accompagnant vers une meilleure santé financière.

**Les taux peuvent varier et sont donnés à titre indicatif.*

BANQUE NATIONALE PROPOSE UNE OFFRE EXCLUSIVE POUR LES TECHNOLOGISTES MÉDICAUX. POUR CONNAÎTRE LES AVANTAGES RELIÉS À CETTE OFFRE SPÉCIALEMENT ADAPTÉE, VISITEZ [BNC.CA/SPECIALISTESANTE](https://bnc.ca/specialistesante)

Pour tout conseil concernant vos finances et celles de votre entreprise, veuillez consulter votre conseiller de la Banque Nationale, votre planificateur financier ou, le cas échéant, tout professionnel (comptable, fiscaliste, avocat, etc). En tant que client de la Banque Nationale, vous pourrez ouvrir un compte NATgo et suivre vos investissements en temps réel. Pour tous les détails visitez bnc.ca/natgo

MC La marque nominale NATGO est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada utilisée sous licence par les tiers autorisés.

FIER PARTENAIRE DE :



Réalisons vos idées^{MC}

MC RÉALISONS VOS IDÉES est une marque de commerce de la Banque Nationale du Canada.



DÉONTO

Du neuf dans l'univers de l'inspection professionnelle à l'OPTMQ

L'inspection professionnelle est un mécanisme préventif présent dans tous les ordres professionnels, dans un objectif de protection du public. Pour l'Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec (OPTMQ), ce mécanisme consiste à évaluer la qualité des pratiques des membres et le respect des lois, des règlements et du code de déontologie par ces derniers. La surveillance des compétences professionnelles est au cœur de ce processus.



Les activités liées à l'inspection professionnelle sont généralement et principalement axées autour du déploiement du programme annuel de surveillance générale. Toutefois, pour la dernière année, il n'a pu avoir lieu et a dû être reporté à l'année 2021-2022 (se terminant en mars 2022), suivant une recommandation du comité d'inspection professionnelle et approuvée par le conseil d'administration de l'Ordre.

Cette décision a été prise dans un contexte de pandémie mondiale et de crise sanitaire déclarée dès le 13 mars 2020 par les instances gouvernementales du Québec. Dans ce contexte de pandémie, vous, technologistes médicaux (T.M.), avez été fortement sollicités, et ce, d'une façon des plus singulières et exceptionnelles.

Étant donné le surplus de travail soudain et les éléments inhabituels entourant la pratique des T.M., maillons essentiels du réseau de la santé et du continuum de soins aux patients, le service d'inspection professionnelle de l'Ordre a pris la décision, de façon exceptionnelle, de ne pas procéder à la vérification de l'exercice de la profession l'année dernière. Une telle pause ne s'était encore jamais vue! L'encadrement de la pratique, qui se fait généralement par la transmission d'un questionnaire d'autoévaluation et par des rencontres individuelles, ne s'est donc pas concrétisé en 2020-2021.

Le comité d'inspection professionnelle a cependant maintenu ses réunions et a bien tiré profit de l'année. En effet, il a profité d'une année sans programme annuel de surveillance générale de la profession pour réviser ses processus et parfaire ses outils. Il a notamment revu le questionnaire d'autoévaluation (pré-inspection) et a introduit une étape de gestion de risques en élaborant certains critères à prendre en compte dans les premiers stades du processus.



NOUVEAU QUESTIONNAIRE D'AUTOÉVALUATION

Basé sur le profil de compétences des technologistes médicaux, le questionnaire d'autoévaluation a été modifié dans son ensemble pour permettre aux membres de répondre de façon ouverte à des questions au sujet de leur situation professionnelle, d'éléments de leur pratique et d'articles de leur code de déontologie. Depuis plusieurs années, ce questionnaire comportait des questions exclusivement à choix multiples : celles-ci ont été remodelées pour devenir des questions ouvertes. Le comité d'inspection professionnelle réitère sa philosophie selon laquelle le fait de faire partie du programme de surveillance générale est une occasion pour tout professionnel d'effectuer consciencieusement un travail d'introspection. Ultiment, il s'agit d'une opportunité d'améliorer certains aspects de sa pratique.

« [...] le questionnaire d'autoévaluation a été modifié dans son ensemble pour permettre aux membres de répondre de façon ouverte à des questions [...] »

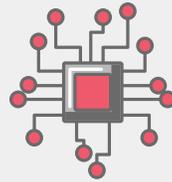


NOUVEAUX FACTEURS DE RISQUE

Outre le nouveau questionnaire, le comité d'inspection professionnelle a incorporé une méthodologie par gestion de risques. Les réflexions du comité ont mené à l'élaboration de certains éléments de priorisation qu'il considère comme augmentant le risque de déviation d'une pratique professionnelle. On peut décrire les facteurs de risque un peu à l'image des phénomènes météorologiques, où le cumul de certains éléments, comme la direction des vents, le taux d'humidité et la période de l'année, permet de faire la prévision du temps qu'il fera. Il faut voir les facteurs de risque de la même manière. Non pas que la résultante des facteurs soit une réalité tangible et garantie (tout comme la météo), mais on ne peut ignorer le fait que leur combinaison puisse être à l'origine de certains écarts. Il suffit par la suite d'aller confirmer par une visite la présence réelle ou simplement l'absence d'écarts au sein de la pratique.

Voici quelques exemples de facteurs retenus, pour n'en nommer que quelques-uns : des technologistes médicaux (T.M.) n'ayant jamais été rencontrés en contexte de surveillance générale, des T.M. qui font un retour à la profession après une absence plus ou moins longue, des T.M. diplômés depuis peu (il est pertinent d'avoir le portrait de leurs compétences à leur entrée dans la profession) ou encore des T.M. qui travaillent seuls.

L'utilisation de ces facteurs permettra de mieux sélectionner les professionnels à rencontrer prioritairement. En parallèle, des professionnels continueront d'être sélectionnés aléatoirement à même le programme annuel, comme par le passé. Comme ces indices de priorisation sont nouveaux, leur mise en pratique sera évaluée au cours des années d'exercice 2021-2022 et 2022-2023.



Toutes ces nouveautés seront mises de l'avant avec l'aide incontournable de l'électronique. Les différentes étapes seront programmées afin d'informatiser le tout. La première phase du processus se trouvera donc sur une toute nouvelle plate-forme informatique en 2021-2022. La suite de la programmation se poursuivra au cours de l'année d'exercice 2022-2023.

PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE 2021-2022

Au cours de l'année 2021-2022, le comité d'inspection professionnelle prévoyait faire un projet pilote, soit la surveillance générale de l'exercice de la profession d'environ 700 technologistes médicaux. Ce faisant, il désirait évaluer l'efficacité de ses nouveaux procédés et voir à les rectifier et à les bonifier au besoin, tout en tentant de maintenir son objectif de rencontrer les membres de l'Ordre selon un intervalle régulier de cinq (5) ans.

[CONSULTER LE PROGRAMME DE SURVEILLANCE GÉNÉRALE](#)



Les membres qui travaillent dans les établissements de la liste qui suit seront les premiers à recevoir le nouveau questionnaire d'auto-évaluation. Celui-ci sera transmis au cours des prochaines semaines, soit au courant du mois de janvier. Une année en projet pilote servira à analyser la mise en place de l'ensemble des nouveautés mentionnées plus haut. Nous espérons avoir la collaboration et la compréhension de tout un chacun!

Bien que ce ne sont pas tous les technologistes médicaux qui sont personnellement rencontrés lors d'une visite de surveillance générale, tous les technologistes médicaux des établissements ci-dessous recevront le questionnaire d'autoévaluation auquel ils devront répondre et retourner dans les délais prescrits.

Nous réitérons l'importance de maintenir en tout temps un dossier professionnel à jour comprenant les informations relatives aux lieux de travail. Il n'est pas suffisant de transmettre le nom d'un CISSS, d'un CIUSSS ou d'une grappe de laboratoires de biologie médicale. Il convient de préciser le nom de tous les endroits, qu'il s'agisse de deux, trois, ou même plus. Participer au processus de surveillance générale de la profession est sans contredit une occasion de procéder à toutes ces mises à jour.

Rose-Marie Moreno, T.M.

Coordonnatrice de l'inspection professionnelle OPTMQ



Règlement sur la formation continue obligatoire des technologistes médicaux du Québec prévu au *Code des professions*. La réalisation de ces capsules demande donc un temps de captation, de montage et une programmation informatique. Ceci requiert davantage de temps, de ressources et d'organisation.

Une révision de la formule des capsules de formation continue a alors été envisagée par l'Ordre afin de moderniser les outils technologiques mis à votre disposition.

Mise à part la formation continue, différents nouveaux outils ont été mis à profit également dans d'autres sphères de l'organisation : renouvellement des processus d'admission en ligne, paiements en ligne, l'implantation de documents et ressources numériques disponibles en tout temps sur le nouveau **site internet de l'Ordre** pour ne nommer que ceux-ci.

La nouvelle réalité : le virtuel

Dès l'annonce de la pandémie mondiale causée par la COVID-19, le monde entier est mis sur pause et doit être confiné à domicile. Les entreprises et les employeurs doivent dorénavant repenser la méthodologie de travail et proposer une nouvelle façon de travailler. C'est ainsi que différentes plateformes numériques voient le jour et proposent des moyens de communications virtuels, nous permettant de rester "connectés" et de continuer notre travail à travers nos écrans.

Comme tout problème a sa solution, voilà que nous nous trouvons avec la possibilité de tout faire à distance ou presque. C'est ainsi qu'apparaît plusieurs opportunités. La mise en place de contenu de formation diffusé virtuellement, la possibilité d'organiser des colloques, des midi-conférences et des journées scientifiques virtuels, l'implantation d'un site internet revisité et plus convivial, paiements en ligne, etc.

Bien que le tout vienne avec ses propres défis technologiques, en ce qui

INNOV-ACTION

Vers une modernisation des outils technologiques

Un virage numérique

La mise en place de formations offrant une qualité d'enseignement pour les membres demande énormément de ressources, de recherche et d'organisation. De ce fait, l'Ordre se joint à des professionnels du réseau de la santé et du système professionnel pour offrir des formations qui sont complètes, d'actualité et pleines de ressources pour les technologistes médicaux. La formule habituellement utilisée, est une formation montée sous forme de capsule vidéo. Cette formule consiste à écouter un module complet en format vidéo pour ensuite répondre à un questionnaire qui sert, pour la plupart des formations, d'évaluation pour accréditer des heures de formation continue aux membres lesquelles sont obligatoires selon le



la diffusion de formation continue en mode virtuel comme formule revisitée, est une nouvelle méthode de formation qui propose un déroulement plus dynamique, conviviale et moderne.

C'est ainsi que l'Ordre a organisé deux midi-conférences (EBMD, les variants) ainsi qu'une journée scientifique ayant pour thème la banque de sang.

Il va sans dire que ces trois activités de formations ont été un énorme succès.

Bien sûr, la captation et le montage de midi-conférences ou de journée scientifiques impliquent inévitablement certains coûts afin de permettre à nos membres de visionner le contenu de formation. Les enregistrements sont donc rendus disponibles sur le Portail OPTMQ à faibles coûts pour nos membres.

Pour donner suite à ces différents événements proposés en très peu de temps, l'Ordre a rapidement adopté un virage numérique et cherche continuellement à parfaire et à moderniser la formation continue offerte à ses membres ainsi que divers autres processus en cours à l'interne.

Le futur de la modernisation des outils technologiques à l'Ordre et ce qui nous attend

Bien que l'OPTMQ ait su s'ajuster rapidement pour répondre à la nouvelle réalité il ne s'arrête pas à seulement ces ajustements.

Plusieurs nouveautés et dossiers sont en cours en ce qui concerne la modernisation des outils technologiques à venir. En effet, l'implantation de midi-conférences et de journées scientifiques ne sont que le début que ce que l'on peut commencer à offrir en mode virtuel. Restez à l'affût des nouveautés et différentes évolutions qui vous seront présentées sur le site internet de l'Ordre !



Visiter le site de l'Ordre



Visiter le PORTAIL OPTMQ



DANS LE COUP

Sensibilisation aux réalités autochtones

FORMATION GRATUITE OUVERTE À TOUS ET ACCRÉDITÉE POUR LA FORMATION CONTINUE DE L'OPTMQ



Une meilleure intervention auprès des Autochtones en milieu de santé ainsi qu'une meilleure compréhension de leur réalité passent d'abord par une formation de qualité qui mise sur les réalités des peuples autochtones et leurs vécus dans notre société.

L'Ordre croit fermement qu'il est primordial de sensibiliser ses membres au sujet des membres des Premières Nations et de souligner l'importance des identités des peuples autochtones afin d'avoir une meilleure vision inclusive.

Il est important de savoir que le ministère de la Santé et des Services sociaux met à la disposition des professionnels de la santé une formation visant à fournir des connaissances, de bonnes pratiques et des outils pour œuvrer avec les Autochtones.

Cette formation d'une durée de 1 h 45 est gratuite, reconnue et accréditée pour la formation continue obligatoire de l'OPTMQ.

Les objectifs de cette formation sont les suivants :



Sensibiliser à la réalité des peuples autochtones.



Préparer davantage à travailler avec les peuples autochtones.



Outiller quant à l'attitude (savoir-être) et aux habiletés (savoir-faire) utiles à privilégier pour intervenir auprès des Autochtones.



Favoriser une communication interculturelle fructueuse.

Pour accéder à la formation offerte en ligne, vous devez vous connecter sur la plateforme de [l'Environnement numérique d'apprentissage \[ENA\] provincial](#).



SAVIEZ-VOUS ?

Le terme « Autochtones » désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. La Constitution canadienne reconnaît trois groupes de peuples autochtones : les Indiens [plus souvent appelés les « Premières Nations », les Inuits et les Métis. Ces trois groupes distincts ont leur propre histoire ainsi que leurs propres langues, pratiques culturelles et croyances [1].

En plus de cette formation, voici les journées de commémoration et de sensibilisation autochtones, telles que nommées par le gouvernement du Canada, qui visent à promouvoir et à célébrer les peuples autochtones et indigènes ici et partout dans le monde [2] :

**21
juin**

Journée nationale des peuples autochtones

Célébrez la Journée nationale des peuples autochtones et soulignez l'importante contribution des Premières Nations, des Inuits et des Métis à l'identité canadienne.

juin

Mois national de l'histoire autochtone

Soulignez non seulement les contributions historiques des Autochtones à la naissance du Canada, mais aussi la force des collectivités autochtones d'aujourd'hui.

**9
août**

Journée internationale des peuples autochtones

Le 9 août, soulignez la pluralité et l'importance des identités des peuples autochtones partout dans le monde.

**30
septembre**

Journée internationale des peuples autochtones

Le 30 septembre marque la Journée nationale de la vérité et de la réconciliation. Apprenez-en davantage sur la façon de rendre hommage aux enfants disparus et aux survivants des pensionnats indiens, à leurs familles et à leurs collectivités.

Pour en savoir plus sur ces événements et sur la sensibilisation des peuples autochtones, consultez le site de Gouvernement Canada > Culture, histoire et sport > Identité canadienne et société > Peuples et cultures autochtones.



Plusieurs autres ressources sont également à votre disposition afin d'en apprendre davantage à ce sujet :

- Profil des nations : Fiches descriptives pour découvrir les 11 nations autochtones du Québec [3]
- Peuples et communautés autochtones [4]

Références

1. <https://www.national.ca/fr/perspectives/detail/premiere-nation-autochtone-indigene-pas-reponse-parfaite/>
2. <https://www.canada.ca/fr/services/culture/identite-canadienne-societe/peuples-cultures-autochtones/journees-commemoration.html>
3. <https://www.quebec.ca/gouv/portrait-quebec/premieres-nations-inuits/profil-des-nations>
4. <https://www.rcaanc-cirnac.gc.ca/fra/1100100013785/1529102490303>

INFO - RAPPEL

UNE PRÉCAUTION EN CAS DE PERTE OU DE VOL DE VOTRE TÉLÉPHONE PORTABLE...

Sur le clavier de votre téléphone portable, tapez ceci: *#06# (étoile, dièse, zéro, six, dièse). Le numéro de série de votre téléphone portable apparaîtra automatiquement. Ce numéro est unique. Inscrivez-le et conservez-le précieusement. En cas de perte ou de vol de votre téléphone, appelez votre opérateur et donnez-lui ce code. Votre téléphone sera ainsi complètement bloqué même si le voleur change la carte SIM. Personne ne pourra s'en servir et vous éviterez une facture mirobolante!



CHANGEMENT D'ADRESSE ?

Si vous avez déménagé, l'OPTMQ tient à rappeler aux technologistes médicaux qu'ils doivent aviser l'Ordre de tous changements, qu'il s'agisse d'un changement d'adresse professionnelle ou personnelle. En l'absence d'un lieu de travail, c'est l'adresse personnelle qui est considérée comme lieu de travail et c'est cette information qui est diffusée publiquement. N'attendez pas, faites-le maintenant !



OFFRES D'EMPLOI – RAPPEL

Vous cherchez un emploi stimulant et motivant ? Consultez notre section d'offres d'emploi qui vous ouvre un monde d'opportunités, sur notre site, www.optmq.org